

DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE**REPU****COMMUNE D'ÉCUILLE****DÉLIBÉRATION N° 2025-17****DATE DE LA
CONVOCAZION**

01/03/2025

**NOMBRES DE
CONSEILLERS**

En exercice 13

Présents 08

Votants 11

DELIBERATION N°2025-17**FINANCES****BUDGET PRINCIPAL****BUDGET PRIMITIF
2025****Séance du 12 MARS 2025****Membres élus : 15 en fonction : 13 présents : 8**

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire

Membres présents :

Monsieur David BARAIZE, Madame Ophélie COSTA, Monsieur Mickaël BRETON, Madame Cécile HUET, Madame Sylvie DOUBLE, Madame Victoire JONCHERAY, Monsieur Léo PINETON DE CHAMBRUN, -
Conseillers municipaux.

Membres absents excusés et/ou ayant donné pouvoir :

Monsieur Eric SINTES, ayant donné pouvoir à Monsieur David BARAIZE,
Madame Marie-Claire SACHET ayant donné pouvoir à Madame Ophélie COSTA,

Madame Cécile GUILBERT, ayant donné pouvoir à Monsieur Mickaël BRETON,

Madame Virginie MARZIN absente

Secrétaire de séance : Monsieur Mickaël BRETON,**Objet : Finances –Budget principal – Budget primitif 2025****VU** le Code général des collectivités territoriales ;**VU** la délibération 2025-15 du 12 mars 2025 affectant le résultat 2024 ;**VU** les restes à réaliser 2024 ;

Afin de faciliter la gestion quotidienne du budget, je vous propose d'autoriser la fongibilité des crédits entre chapitres au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et ne pouvant dépasser 7.5% des dépenses réelles de la section, conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT. Je vous propose de fixer la fongibilité à 7.5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement hors dépenses de personnel et à 7.5% des dépenses réelles de la section d'investissement.

Après la présentation du Budget primitif communal par Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal votent à l'unanimité le budget primitif 2025 comme suit :

DEPENSES FONCTIONNEMENT

CHAPITRES/ ARTICLES	LIBELLE	BP 2025
011	CHARGES A CARACTERES GENERALES	136 180,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	242 160,00 €
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (REVERSEMENT INTERCO)	25 220,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	58 168,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	31 550,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100,00 €
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		493 378,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	357 272,58 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 000,00 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		360 272,58 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		853 650,58 €

**DATE DE LA
CONVOCATION**

01/03/2025

**NOMBRES DE
CONSEILLERS**

En exercice 13

Présents 08

Votants 11

DELIBERATION N°2025-17**FINANCES****BUDGET PRINCIPAL****BUDGET PRIMITIF****2025**

RECETTES FONCTIONNEMENT		
CHAPITRES/ ARTICLES	LIBELLE	BP 2025
013	ATTENUATION DE CHARGES	0,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	43 550,00 €
73	IMPÔTS ET TAXES	332 300,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	103 000,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	150 005,00 €
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		628 855,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 000,00 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		2 000,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		630 855,00 €
R002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	222 795,58 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		853 650,58 €

**DATE DE LA
CONVOCATION**

01/03/2025

**NOMBRES DE
CONSEILLERS**

En exercice 13

Présents 08

Votants 11

DELIBERATION N°2025-17

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRIMITIF

2025

DEPENSES INVESTISSEMENT		
CHAPITRES/ ARTICLES	LIBELLE	BP 2025
20	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SAUF OPERATIONS ET 204)	500,00 €
204	SUBVENTIONS VERSEES ALM	43 000,00 €
21	IMMOBILISATION INCORPORELLES (HORS OPERATIONS)	368 401,84 €
23	IMMOBILISATION INCORPORELLES en cours	1 300 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		1 711 901,84 €
16	EMPRUNTS ET ASSIMILES	246 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		246 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 957 901,84 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 000,00 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		2 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 959 901,84 €
D001	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ	152 604,85 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 112 506,69 €

**DATE DE LA
CONVOCATION**

01/03/2025

**NOMBRES DE
CONSEILLERS**

En exercice 13

Présents 08

Votants 11

DELIBERATION N°2025-17

FINANCES

RECETTES INVESTISSEMENT		
CHAPITRES/ ARTICLES	LIBELLE	BP 2025
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 169 629,26 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	350 000,00 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		1 524 629,26 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	227 604,85 €
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		227 604,85 €
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 752 234,11 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	357 272,58 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 000,00 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		360 272,58 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		2 112 506,69 €
R001	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 112 506,69 €

**DATE DE LA
CONVOCAION**

01/03/2025

**NOMBRES DE
CONSEILLERS**

En exercice 13

Présents 08

Votants 11

DELIBERATION N°2025-17

FINANCES

Section de fonctionnement : 853 650,58 €

Section d'investissement : : 2 112 506,69 €

**DATE DE LA
CONVOCATION**

01/03/2025

**NOMBRES DE
CONSEILLERS**

En exercice 13

Présents 08

Votants 11

DELIBERATION N°2025-17

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRIMITIF

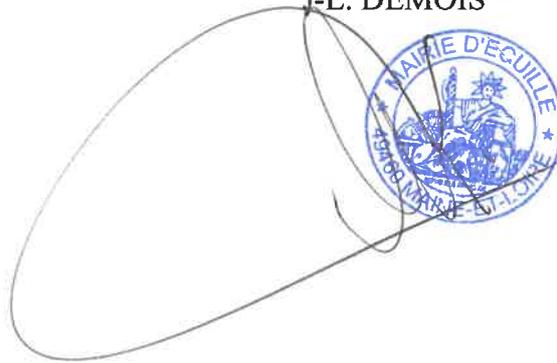
2025

Le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5% à la section de fonctionnement, hors dépenses de personnel, et dans la limite de 7.5% à la section d'investissement ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

Fait à Écuillé, le 12 mars 2025,
Extrait certifié conforme,
Le Maire,
J-L. DEMOIS



Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 049-214901308-20250312-DELIB_2025_17-DE

S²LO